

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Madame Caitlin TROUSSIER-THEVENOT

candidate au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisée à soutenir publiquement sa thèse

le 30/06/2025 à 14h00

OPPBTB

Salle Eiffel

**25, avenue du Général Leclerc
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**

sur le sujet suivant :

**Quelles conditions pour une contribution des situations d'exercices physiques au travail
à la prévention des TMS ? La proposition d'une approche ergonomique
au travers d'une étude de cas multiples dans le BTP**

Directeur de thèse : **Monsieur Yves ROQUELAURE**

Composition du jury :

Monsieur Willy BUCHMANN, Maître de Conférences CNAM Paris, Examineur

Monsieur Laurent CLAUDON, Responsable de laboratoire INRS Vandoeuvre Les Nancy, Examineur

Monsieur Fabien COUTAREL, Maître de Conférences HDR Université Clermont Auvergne, Co-directeur de thèse

Monsieur Alain GARRIGOU, Professeur des Universités Université de Bordeaux, Rapporteur

Madame Marie-Eve MAJOR, Professeure titulaire Université Laval, Québec, Canada, Rapportrice

Madame Audrey PETIT, PU-PH CHU d'Angers, Examinatrice

Madame Isabelle RICHARD, PU-PH EHESP Rennes, Examinatrice

Monsieur Yves ROQUELAURE, PU-PH Université d'Angers, Directeur de thèse

Résumé de la thèse

Cette thèse en ergonomie de l'activité interroge la pertinence des séances d'exercices physiques au travail (échauffements, réveils musculaires, étirements) comme levier de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). Bien que ces pratiques se développent, leur efficacité reste discutée (Claudon et al., 2018). En mettant en œuvre une étude de cas multiples (Yin, 2009) nous analysons ces séances comme des situations de travail à part entière. Ainsi, l'activité des animateurs, l'organisation des séances, la perception des compagnons et l'intégration de ces actions dans une stratégie de prévention globale sont au cœur de l'analyse. A partir de la littérature et d'un premier cas exploratoire, un cadre d'analyse a été conçu. Celui-ci repose sur onze conditions de mise en œuvre de séances d'exercices physiques au travail. Les résultats issus de six chantiers de gros œuvre révèlent une hétérogénéité des pratiques, un manque de compétences d'animation, des objectifs divergents entre acteurs et une faible articulation avec l'organisation du travail. L'intervention sur l'un des cas montre qu'une co-construction de ces situations de travail améliore leur efficacité, en les intégrant dans une démarche globale de prévention (Caroly et al., 2008). Ce travail propose d'analyser et de concevoir ces séances d'exercice physique comme toute situation de travail et les positionne comme point d'entrée vers une prévention des TMS qui se veut plus large, dépassant la seule dimension individuelle, en prenant en compte l'organisation du travail et participation des acteurs.